

Société

PATRIMOINE ET ARCHITECTURE : ENJEUX SCIENTIFIQUES, ENJEUX DÉMOCRATIQUES

Les GRECs

11/04/2012

Des actions structurantes fondées sur le dialogue ministériel et interministériel et la collaboration avec les collectivités et les partenaires sociaux permettraient de refonder durablement la politique du patrimoine et du cadre de vie dans une perspective à la fois soucieuse des enjeux démocratiques et des nécessités scientifiques et techniques.

Synthèse

Télécharger la synthèse :

Notre patrimoine structure notre environnement, dont l'espace a été largement façonné par l'Homme. Les habitants ressentent fortement la nécessité de la présence physique des éléments patrimoniaux pour pouvoir simultanément se situer historiquement et culturellement et se projeter vers un futur, que l'architecture, notamment, contribue à inventer.

Le bon développement des politiques patrimoniales exige aujourd'hui à la fois une reconnaissance assumée de l'expertise professionnelle, technique, scientifique, administrative des équipes et une reconnaissance de lieux et de la légitimité des débats avec la société civile, sans que ces derniers ne viennent en substitution de décisions scientifiques nécessaires.

La politique du patrimoine est une chaîne, qui débute avec l'archéologie, passe par les archives, la protection, la conservation et l'éventuelle présentation au public de l'immobilier et du mobilier et se boucle avec l'architecture. Trois principes doivent la guider : agir dans l'intérêt général et préserver celui-ci des tentations d'asservir totalement cette politique à des logiques d'intérêt privé, rééquilibrer les politiques de valorisation patrimoniale vers leurs objectifs fondamentaux de diffusion des savoirs et de démocratisation culturelle, favoriser l'appropriation par tous du capital culturel commun, tout en garantissant l'expertise professionnelle sur des sujets souvent très techniques.

L'archéologie, qui est passée d'une archéologie de sauvetage à une archéologie de prévention, dispose désormais d'un cadre scientifique plus précis et de modalités de financement plus claires. Malheureusement, l'ouverture à la concurrence en 2003 a été un échec et des solutions doivent

être trouvées pour sauvegarder les emplois créés tout en redonnant au scientifique la haute main sur les choix à mener. Enfin, la conservation doit demeurer la priorité et l'archéologie préventive, maillon essentiel, doit disposer des moyens de nos ambitions en matière de conservation de notre patrimoine.

Le secteur des archives, en pleine mutation depuis dix ans, demeure éclaté sur trois ministères. Pour être efficace et financièrement efficiente, notre politique des archives doit être centralisée en une seule administration. Les efforts de numérisation doivent être poursuivis en diversifiant la typologie des documents mis à disposition. Enfin, l'accessibilité à ces documents doit encore progresser, notamment par leur centralisation dans un portail internet unique, librement accessible.

Les musées, de leur côté, font face à une massification des publics et des politiques de développement économique et financier. L'Etat doit veiller à maintenir une égalité de traitement entre les institutions et entre les territoires. Pour ce faire, le ministère doit recréer un lien fort avec les collectivités locales et repenser sa relation avec ses opérateurs.

Enfin, le ministère de la Culture, à travers ses politiques architecturales, a un rôle central à jouer dans le réaménagement des entrées et périphéries de villes. Au-delà de la préservation des paysages, il s'agit également de réguler la rénovation des grands ensembles et d'améliorer le contenu des politiques de rénovation urbaine. Il s'agit de passer d'une architecture des objets très prégnante depuis la fin des années 1990 à une architecture des contextes. L'immeuble ne doit pas simplement être vu, il doit répondre aux besoins de ses utilisateurs. L'acte de bâtir va bien au-delà de l'ambition du chef-d'œuvre pour brochure sur papier glacé puisqu'il doit correspondre à des usages et s'inscrire dans un environnement.